

Meudon

Sursis pour les tilleuls de l'avenue du Château

LES 320 TILLEULS de l'avenue du Château seront-ils abattus ? Le conflit oppose depuis plusieurs mois la Direction régionale de l'action culturelle (Drac) à l'Association les Amis de l'avenue du Château. Pour la Drac, si le chantier est suspendu momentanément, le projet n'est pas pour autant mis de côté. A ce jour, Michel Fontès, le directeur régional, attend toujours le résultat de l'expertise faite par l'Inspection générale des monuments historiques et affirme qu'il « ne sait pas s'il sera nécessaire d'abattre tous les arbres, ce n'est qu'une éventualité ».

Un remplacement sur plusieurs décennies

En janvier 1999, la mairie de Meudon avait annoncé les travaux de restauration de l'avenue du Château de la ville. Dans le but de recréer la Grande Perspective dessinée par Le Nôtre au XVII^e siècle, étaient en effet prévus le remplacement de tous les tilleuls qui bordent l'avenue, le réaménagement des contre-allées et la réfection du pavage de l'avenue. D'un coût s'élevant à plus de 40 millions de francs, cette opération devait prendre fin début 2002.

Mais ce calendrier prévisionnel était sans compter avec la création de l'Association les Amis de l'avenue du Château, qui n'a pas hésité à poser un recours en annulation de ce chantier. Le 22 août, l'association remportait la première bataille puisque le tribunal administratif de Paris ordonnait la suspension du projet pour trois mois.

Pour Alain Drouard, le porte-parole de l'association, « toute coupe à blanc des tilleuls dégraderait l'allure de l'avenue. Pour parer à cela, il suffirait de procéder à un renouvellement des arbres sur plusieurs décennies, de façon à ne pas altérer l'esthétique de l'avenue ». Et d'ajouter que si le pavage a bel et bien été refait, la sécurité sur l'avenue n'a pas été assurée : « Il n'y a aucun passage piétons sur les 850 m de l'avenue ni même de limitation de vitesse. » Gelé sur décision de justice, le réaménagement de l'avenue du Château pourrait bien ne plus faire parler de lui d'ici aux prochaines élections municipales. Hier, le maire de Meudon a fait savoir que « les représentants de la Drac devaient être sensibles aux doléances des riverains ».

SANDRA BOUTIN



AVENUE DU CHÂTEAU, HIER MATIN. S'ils ne sont pas contre le renouvellement des tilleuls sur plusieurs décennies, les riverains restent farouchement opposés à un abattage global et immédiat. (L.P.)